

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 27 mars 2024

OBJET

**Convention d'objectifs et de financement
relative à la mise en œuvre du dispositif
« Place à VivreS »**

**Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°5**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie métropolitaine d'insertion et de lutte contre la pauvreté, la Métropole du Grand Nancy, en lien avec les 20 villes et leur CCAS, a défini trois axes prioritaires de travail dont l'un portant sur l'alimentation solidaire.

Sur cet axe, une réflexion commune a été menée afin d'impulser de nouvelles actions, à titre expérimental, dans une logique d'intercommunalité et dans une volonté de renforcer l'équité et les solidarités territoriales en matière d'aide alimentaire. L'objectif étant de garantir à tous, et notamment au public en situation de précarité, l'accès à une alimentation de qualité et de proximité.

Ce projet se traduit par l'instauration d'une épicerie itinérante solidaire et durable, nommée « Place à VivreS », destinée à se déployer sur les zones non pourvues de dispositifs de proximité.

Or, ce dispositif s'inscrit pleinement dans le cadre du projet de cohésion sociale territorial de la ville d'Essey-lès-Nancy et du contrat de ville 2024-2030.

C'est à ce titre que le CCAS d'Essey-Lès-Nancy souhaite participer à cette expérimentation afin d'offrir un service de proximité, en termes d'aide alimentaire, aux habitants sur le quartier prioritaire de Mouzimpré et à assurer l'accueil des usagers sollicitant une carte de réduction, et vérifier leur éligibilité, en se référant au règlement d'attribution des cartes Place à VivreS fourni par LORTIE.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

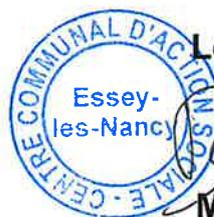
- d'approuver le projet de convention d'objectifs et de financement relative à la mise en œuvre du dispositif « Place à VivreS » avec l'installation, à titre expérimental, d'une épicerie itinérante, bio et solidaire sur le quartier prioritaire de Mouzimpré joint à la présente,
- d'autoriser Monsieur le Président du CCAS à la signer et toutes pièces s'y rapportant.

DELIBÉRATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 5 avril 2024.

Pour extrait,

 **Le Président,**

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

RÉUNION DU MERCREDI 27 MARS 2024

**SOUS LA PRÉSIDENTE DE
M. Michel BREUILLE - PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de votants	14

PRÉSENTS :

Mmes Nadine CADET, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

MM. Jacques THOUVENIN et Christophe CHEVARDÉ.

POUVOIRS :

Mme Evelyne DEVOUGE à Mme Marie LOZINGUEZ
M. Gabriel HOFFER, à Mme Nadine CADET
Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à M. Christophe CHEVARDÉ
Mme Claudine ROBERT à M. Michel BREUILLE
M. Claude CHASSARD à Mme Annette FRANCISCO

EXCUSÉES :

Mmes Geneviève BENJAMIN, Françoise VIRIOT et M. Patrick CAILMAIL.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE